

Inscription obligatoire

FORMATION

ouverte aux hébergeurs touristiques

“ La gestion différenciée des espaces verts et la valorisation des déchets verts ”

Arrivée la belle saison, un espace extérieur bien entretenu est un atout non-négligeable pour un hébergeur, hôte ou complexe hôtelier. De quelques mètres carrés d'un jardin aux hectares d'un parc, l'étape de la taille des végétaux est indispensable pour l'accueil des voyageurs. Cependant, lorsqu'il s'agit d'enfiler la tenue de jardinier, il n'est pas toujours évident d'optimiser l'entretien de tels espaces.

La gestion différenciée des espaces c'est moins de déchets verts générés, moins d'eau consommée, plus de biodiversité et des coûts maîtrisés !

NOVEMBRE 2024



LA FORMATION EN DÉTAIL



Le Parc naturel régional et les communautés de communes vous proposent des sessions de formation sur les alternatives concrètes pour un entretien raisonné de vos espaces verts et une valorisation des déchets verts résiduels :

- ◆ **LUNDI 4 NOVEMBRE - Saint-Jean-du-Bruel**
Domaine St-Jean
de 9h00 à 17h00 - animé par : FREDON Occitanie et Causses Compost
Repas offert par les collectivités
- ◆ **MARDI 5 NOVEMBRE - Saint-Rome-de-Tarn**
Camping de la base nautique
de 9h00 à 17h00 - animé par : FREDON Occitanie et Causses Compost
Repas offert par les collectivités
- ◆ **MARDI 5 NOVEMBRE - Saint-Sernin-sur-Rance**
Atelier théorique de 9h00 à 12h00 - salle de la mairie de St-Sernin. *Un atelier sur site sera proposé au printemps 2025 au Hameau des genêts (date à confirmer).* Animé par la communauté de communes Monts Rance et Rougier.

LE CONTENU DE LA FORMATION :

- apport d'informations via des experts sur les multiples atouts de la gestion différenciée, de la valorisation des déchets verts (compostage et autre) et comment le mettre en œuvre de façon opérationnelle
- mise en pratique sur site : ateliers terrain
- partage d'informations et de solutions locales avec la présence d'acteurs locaux : Parc naturel régional, collectivités, Causses Compost.

LES GAINS :

- ◆ **Environnementaux** : un entretien raisonné, c'est bénéfique pour la biodiversité et c'est moins d'eau consommée. Valoriser ses déchets verts directement sur site permet de limiter les transports des déchets verts depuis les déchèteries vers les sites de traitements
- ◆ **Economiques** : maîtrise des coûts d'entretien et d'évacuation des déchets
- ◆ **Attractivité de l'établissement** : un cadre agréable proposé aux voyageurs à travers une démarche éco-responsable !



**VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À L'UNE
DE CES SESSIONS DE FORMATION GRATUITES ? ***

Merci de vous inscrire
par mail : manon.lilas@parc-grands-causses.fr ou au 06 40 83 84 47

* Inscription obligatoire - nombre de places limités